

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 289

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , de tout sexe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision est inutile, il convient donc de la supprimer.